

Procès-Verbal Conseil communautaire du 2 juillet 2026

Etaient présents :

Mr Bathelier Frédéric, Mme Bereins Odile, Mr Bernard Daniel, Mme Blanpied Laure, Mme Boban Marie-France, Mr Bour Sylvain, Mr Brasseur Pierre, Mr Brice Etienne, Mme Canet Stéphanie, Mr Couly Gérard, Mme Dégoutin Lysiane, Mr Denoyelle Sylvain, Mr Fischer Daniel, Mr Grunblatt Jean-Paul, Mr Henry Bernard, Mr Jacquemin Lionel, Mme Ketterer Catherine, Mr Klein Joël, Mr Kopocz Didier, Mr Lacorde Vincent, Mr Lallemand Guy, Mme Larminy Anne-Sophie, Mr Lombard Daniel, Mme Marcus Martine, Mme Meyer Mélanie (suppléante), Mr Mousseaux Alexandre, Mr Rege Pascal, Mr Rocquin Denis, Mr Rougirel Gilles, Mr Thomas Michel, Mr Vaucelle Jean-Claude, Mr Zingerle Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme Blanpied Cécile à Mme Blanpied Laure, Mr Paté Guillaume à Mr Daniel Bernard, Mr Rosenberger Philippe à Mr Zingerle Jean-Claude

Etai(ent) absent(s) :

Mme Aubry Carole, Mme Blanpied Cécile, Mr Gaude Julian, M. GODART Thierry, Mr Large Dominique, Mr Lemercier Jean-Luc, M. METTAVANT Stéphane, M. PIERRET Jérôme, Mr Rosenberger Philippe, Mr Urbani Jérôme, Mme Zins Francine

Etai(ent) excusé(s) :

Mme Zins Francine, Mr Large Dominique, Mr Paté Guillaume, Mr Rosenberger Philippe, Mme Blanpied Cécile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mr Vincent Lacorde

Intervention Julien Fleckstein, PLUi

Délibération 20260207_1 Aides aux associations

Associations	Objet	Note (sur 100)	Adhérents du territoire/20	Demandes de financements/10	Adhérents - de 18ans /20	Intervention jeunesse/10	Politique tarifaire/10	Actions sur territoire/10	Actions promo/10	Dépenses listées/10	Budget du projet	Subventions attribuées 2025	Subventions demandées	Propositions de subventions 2026	Remarques	Avantages en nature
SPORT																
AS Vigneulles Handball	Divers (animations, matériel,...)	60,93	9,69	10	11,24	10	5	5	10	0	51 270,00 €	2 598,00 €	6 300,00 €	2 250,00 €		Mise à disposition de la salle polyvalente
Entente VHF	Manifestations	48,97	5,3	10	10,67	0	10	10	0	0	64 000,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €		
Judo club	Gala	53,6	8,54	10	15,06	0	10	10	0	0	4 050,00 €	500,00 €	1 100,00 €	500,00 €		
Association des Plongeurs Autonomes de Madine	Achat de bagues et tampons filetés pour contrôler les blocs de plongée	56	6	10	0	10	5	5	10	10	non	150,00 €	200,00 €	150,00 €		
Persephone	Raid sportif	42,17	8	10	4,17	10	0	10	0	0	5 720,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €		
Association Sportive Gymnastique Volontaire	Développement de l'association	23,83	16,5	0	2,33	0	5	0	0	0		0,00 €	500,00 €	0,00 €	En attente des compléments du dossier	
La Popaum	Remise en état d'un lanceur ball trap	18,33	8,33	10	0	0	0	0	0	10	443,36 HT	0,00 €	500,00 €	150,00 €		
USEP	Rencontres inter classes et manifestation sportive	70	20	10	20	10	0	10	0	0	2 045,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €		

ANIMATION														Pas d'envergure intercommunale		
Les Mamy's créatives	Marché de l'ivent	21	1	0	0	0	0	0	0	10	0	0,00 €	400,00 €	0,00 €		
Sotré et potailloux	Marché payson festif	73,36	18,1	10	5,26	10	10	10	10	10	10	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		
Les Babures	Fête de l'abmbic	68	18	10	0	0	0	10	10	10	10	3 800,00 €	400,00 €	400,00 €		
Foyer rural de St Maurice	Arbre à livres pour la jeunesse	25,2	15,2	0	0	0	0	0	10	0	0	1 655,00 €	500,00 €	150,00 €		
Eco-musée	Projet éducatif	43,02	3,02	10	0	10	0	10	10	0	0	15 560,00 €	800,00 €	600,00 €		
CULTURE et PATRIMOINE																
Musique aux mirabelles	Festival de musique classique	58,33	13,33	10	0	10	5	10	10	0	0	97 999,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €		Mise à disposition de matériel
Les amis du fort de Jouy	Chantier International	30,3	9,09	10	1,21	0	0	10	0	0	0	22 180,00 €	500,00 €	1 000,00 €		
L'Abbaye de l'Eclanche	Chantier International REMPART	45	10	10	0	5	0	10	10	0	0	23 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		
Archéologie et Paysages en Meuse	Circuit des mégalithes												500,00 €	500,00 €	Sous réserve du dépôt de dossier	
Semeurs d'arts	Projet La Semence	57,69	7,69	10	0	10	10	10	10	0	0	156 549,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €		Mise à disposition de divers lieux
SOCIAL																
Les restaurants du cœur	Soutien												pas de montant	500,00 €		
ILCG Ptte Woevre	Portage de repas et activités pour les aînés												2 000,00 €	2 000,00 €	Association qui se trouve en déficit	
ILCG du Pays de Madine	Activités et ateliers pour les aînés											15 599,60 €	1 000,00 €	1 000,00 €		
Don du sang	Soutien												pas de montant	700,00 €		
CIDFF Meuse	Soutien	convention											1 216,80 €	1 521,00 €		
AMAP sous les vignes	Achat orfianne	54,5	19,5	5	0	5	0	10	10	5		290,00 €	0,00 €	0,00 €	Association à visée commerciale	
ADMR	Portage de repas												1 000,00 €	1 000,00 €		Mise à disposition d'un local + recharge véhicule électrique
ECOLES DE MUSIQUE																
Saint Milliel	convention											1 170,00 €	830,00 €	900,00 €		
Commercy	convention											190,00 €	190,00 €	270,00 €		
Total												25 514,20 €	36 231,00 €	26 541,00 €		

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_2 Décision modificative budget général

Réintégration d'une facture de travaux de l'école de Saint Maurice imputée sur un mauvais compte. Pas d'incidence financière, ni sur l'équilibre du budget voté.

Dépenses d'investissement:

chapitre 040 article 21532 -64518.92€

chapitre 041 article 21532 +64518.92€

Recettes d'investissement:

chapitre 040 article 2031 -64518.92€

chapitre 041 article 2031 +64518.92€

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_3 Modifications durées hebdomadaires de service

Grade	DHS précédente/35ème	DHS nouvelle/35ème	service concerné	remarques
Adjt animation	23,03h	33,00h	Ecole Apremont	Arrêt de fonction d'un agent - reprise des heures
Adjt animation	32,20h	33,81h	Ecole Apremont	départ retraite d'une atsem - reprise des heures
Adjt technique	19,44h	23,02	Ecole Apremont	départ retraite d'un agent
Adjt technique	32,55h	13,38h	Ecole apremont	Ajustement des heures restant du départ en retraite d'une agent
Adjoint animation		7,55	Ecole Apremont	création - poste actuellement en accroissement temporaire / besoin permanent
Adjoint technique	31,32h	26,52h	Cuisine	ajustement des postes
Adjoint technique	27,01h	28,06h	Cuisine	ajustement des postes
Adjoint technique	24,09h	22,56h	Ecole vigneuilles	ajustement de poste ménage
Adjoint administratif	26,00h	18,00h	administratif	

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_4 Avancement de grades

Ordre		Grade Actuel	Grade possible	Echelon	Date nomination	Commentaires
3	Avancement en 2026	adjoint territorial d'animation	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	08	09/12/2024	
5		Adjoint d'animation	adjoint d'animation Princ de 2ème classe	7	21/01/2025	
1		adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	10	12/09/2024	Prioritaire, Actuellement sur un poste d'agent d'accueil, Me Herrera glissera sur le poste de facturation au départ de la RRH
2		adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	7	01/10/2023	Prioritaire, Actuellement sur un poste de facturation, Me Fernandez glissera sur le poste de RRH au départ de l'agent en poste actuellement
4		Adjoint d'animation	adjoint d'animation Princ de 2ème classe	7	06/09/2024	

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_5 Titularisations

ordre	Sur critère 1	Responsabilité		
	Nom	Filière	Cat	date CDI
1	Responsable periscolaire	Anim	C	mai 2026
2	Adjoint périscolaire	Anim	C	01/09/2022
3	Responsable cuisine	Techn	C	01/09/2023
4	Adjoint périscolaire	Anim	C	CDD

ordre	Sur critère 2	Ancienneté du CDI		
	Nom	Filière	Cat	date CDI
5	Adjoint d'animation / péri	Anim	C	01/10/2022
6	Adjt technique	techn	C	01/11/2022
7	Adjoint d'animation / péri	Anim	C	01/09/2023
8	Adjoint technique	techn	C	01/12/2023
9	Adjoint technique	techn	C	04/04/2024
10	Adjoint d'animation / atsem	anim	C	01/11/2024

2	Responsable periscolaire	Anim	C	CDI
3	Adjoint périscolaire	Anim	C	01/09/2022

Sont proposés à la titularisation :

- Responsable périscolaire
- Adjoint périscolaire

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_6 Représentation en justice

L'entreprise RONZAT a déposé une requête contre la communauté de communes en 2023. Cette requête visait à faire payer à la communauté de communes des pénalités de retard pour le chantier de l'école de Saint Maurice sous les Côtes.

Aujourd'hui, le jugement rendu condamne la CODECOM à verser des pénalités à l'entreprise RONZAT. A notre demande, Maître Tadic a déposé un appel.

Considérant que le code général des collectivités territoriales, dispose qu'en l'absence de délégation consentie au Président, le conseil délibère sur les actions à intenter au nom de la communauté de communes, il est proposé ici au conseil communautaire d'autoriser Mr le Président à ester en justice auprès du Tribunal administratif dans l'affaire opposant la communauté de communes à l'entreprise RONZAT.

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_7 Représentation CNAS

Pour rappel : la CODECOM adhère au CNAS

- Réelle plus-value pour les agents :
 - Chèques vacances
 - Billetterie
 - Aides aux rentrées scolaires, aux activités extrascolaires
 - Etc.
- Montant de l'adhésion 2025 : **14 430 euros**
- Montant des prestations versées 2025 : **15 128 euros**

Monsieur Vincent Lacorde est élu représentant au CNAS.

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_8 Avenant VEOLIA

Mise en place d'un avenant de VEOLIA pour le remplacement d'un indice.

- Auparavant: VEOLIA se basait sur indice INSEE (Indice des Prix à la Consommation) base 100 de 2015 afin d'actualiser les prix
- Aujourd'hui: indicateur INSEE supprimé
- Remplacement par un indicateur similaire de la plateforme MONITEUR (et non plus de l'INSEE): IPC 011813909
- Pas d'incidence financière

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_9 Elaboration SAGE

Il s'agit ici de la continuité de l'élaboration du SAGE.

Rappel des étapes déjà réalisées :

- État initial et diagnostic
- Scénario tendanciel, alternatif et stratégie
- Prochaine étape:
 - Rédaction des documents réglementaires du SAGE (plan d'aménagement et de gestion durable et règlement) en vue de son approbation en 2028

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_10 Enquête publique carrière de Varnéville

Pas d'avis de pris au niveau de la commune. Dernière journée d'enquête le 29.06. 2026. La commune de Varnéville émettra elle, un avis favorable. Cette carrière existait déjà et sortait 200 000 tonnes de cailloux à l'année. Dans le cas présent, 35 000 tonnes sont prévues. Cette exploitation servira pour l'économie locale.

Proposition de délibération

Objet : Avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société « Les Sablières de la Meurthe » concernant l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de matériaux calcaires et d'une installation de traitement sur la commune de Varnéville

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement, notamment son article R.181-38 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-569 du 7 avril 2026 portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société « Les Sablières de la Meurthe » concernant l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de matériaux calcaires et d'une installation de traitement de ces matériaux sur le territoire de la commune de Varnéville ;

Vu le dossier d'enquête publique mis à disposition du public ;

Considérant que le projet est situé sur le territoire de la Communauté de communes Côtes de Meuse Woèvre ;

Considérant que les organes délibérants des collectivités concernées sont appelés à donner leur avis sur cette demande d'autorisation environnementale ;

Considérant les enjeux économiques liés à l'approvisionnement en matériaux du territoire ;

Considérant les enjeux environnementaux, paysagers, agricoles et de préservation du cadre de vie identifiés dans le dossier ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :

La Communauté de communes Côtes de Meuse Woèvre émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société « Les Sablières de la Meurthe » pour l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de matériaux calcaires et d'une installation de traitement sur la commune de Varnéville.

Article 2 :

Cet avis est assorti des recommandations suivantes :

- *veiller au respect des prescriptions environnementales définies par les services de l'État ;*
- *limiter les nuisances sonores et les émissions de poussières pour les riverains et pour l'arboriculture;*
- *assurer la préservation des paysages et des continuités écologiques ;*
- *garantir la remise en état du site conformément aux engagements présentés dans le dossier ;*
- *assurer un suivi régulier des incidences du projet sur le réseau routier local.*

Article 3 :
Le Président est autorisé à transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet de la Meuse dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_11 Déclassement voirie maison médicale

Dans le cadre de l'installation d'un système de vidéosurveillance sur la voirie située autour du pôle médical de Vigneulles-les-Hattonchâtel, il est aujourd'hui nécessaire de déclasser cette dernière afin qu'elle retombe dans le domaine communal.

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches dans le cadre du déclassement de la voirie.

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_12 Installation d'une annexe du conservatoire de musique de Saint-Mihiel

Le conservatoire de musique de Saint Mihiel est venue à notre rencontre en début d'année afin d'étudier la possibilité d'installer une annexe du conservatoire à Vigneulles-les-Hattonchâtel. Après étude de la question, il s'avère que cela est possible dans les locaux du pôle famille de la communauté de communes. Aucune contrepartie financière ne sera demandée au conservatoire de musique. L'objectif est ici de pouvoir étendre les services proposés par la communauté de communes aux habitants du territoire.

Le conservatoire interviendra également pour la rentrée prochaine dans nos ateliers périscolaires au sein de nos 4 écoles. Le conservatoire de Commercy a été contacté. Le directeur ne voit aucun inconvénient à ce que le conservatoire de Saint Mihiel intervienne à Géville. Un travail sera fait avec Commercy afin d'envisager leur intervention à Commercy pour l'année scolaire 2027-2028.

De ce fait, il est demandé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la convention avec le conservatoire de musique de Saint Mihiel.

Votée à l'unanimité.

Délibération 20260207_13 Fond de concours Mairie de Vigneulles-les-Hattonchâtel

Vu

- le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article Article L. 5214-16 du CGCT ;
- la délibération n° [référence] du conseil municipal de [Nom de la commune] en date du [date], décidant l'attribution d'un fonds de concours à la Communauté de communes Côtes de Meuse Woèvre pour le financement des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente communautaire de Vigneulles-les-Hattonchâtel ;

Considérant

- Que la Communauté de communes est propriétaire de la salle polyvalente de Vigneulles-les-Hattonchâtel
- Que des travaux de réhabilitation de cet équipement communautaire sont nécessaires : rénovation énergétique, mise en conformité, accessibilité, etc. ;
- Que le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 2 943 500 € HT ;
- Que la commune de Vigneulles-les-Hattonchâtel a décidé d'apporter son concours financier à cette opération sous la forme d'un fonds de concours d'un montant de 150 000 € ;
- qu'il convient d'accepter ce fonds de concours et d'autoriser le Président à accomplir les formalités nécessaires à sa perception ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité

Décide

Article 1er

D'accepter le versement par la commune de Vigneulles-les-Hattonchâtel d'un fonds de concours d'un montant de **150 000 €** destiné à participer au financement des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente communautaire de Vigneulles-les-Hattonchâtel .

Article 2

De préciser que ce fonds de concours sera affecté à l'opération de réhabilitation de la salle polyvalente communautaire inscrite au budget de la Communauté de communes.

Article 3

D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération, et notamment la convention relative au versement du fonds de concours si une telle convention est établie.

Article 4

De dire que les crédits et recettes correspondants sont inscrits ou seront inscrits au budget de la Communauté de communes.

Votée à l'unanimité

Délibération 20260207_14 Baux bâtiments communaux centrales photovoltaïques

Dans le cadre de l'installation des centrales photovoltaïques, la communauté de communes doit conventionner avec les communes qui mettent à disposition leurs locaux et le conseil, autoriser le Président à signer les baux.

Baux annexés (Jonville en Woëvre, Nonsard, Vigneulles-les-Hattonchâtel).

Votée à l'unanimité

Délibération 20260207_15 Désignation représentants SIEP Thiaucourt

Un titulaire et un suppléant désignés lors du conseil du 01/04/2026:

Mr Daniel Bernard

Mme Carole Aubry

Extrait des statuts du SIEP précisant « *pour l'élection des délégués de la CODECOM Côtes de Meuse Woëvre, le choix du conseil communautaire pourra porter que l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la CODECOM* »

Sont donc proposés afin de siéger au SIEP de Thiaucourt: Mr STREIFF Jean-Marie et Mme FATET Laurence, conseillers municipaux de Beney en Woëvre.

Votée à l'unanimité

Délibération 20260207_17 Saillant de Saint Mihiel

La Communauté de Communes du Sammiellois (CCS) a pour mission l'entretien de la signalétique touristique ainsi que l'entretien des sites historiques du Saillant de Saint-Mihiel dont une partie est située sur le territoire de la Communauté de Communes Côtes de Meuse-Woëvre, à savoir :

1. Tranchée des Bavares et de Roffignac (Forêt d'Apremont),
2. Tranchée du Bois brûlé (Forêt d'Apremont),
3. Hôpital Allemand (Forêt d'Apremont),
4. Musée et église (commune de Marbotte)

Force est de constater que l'état des panneaux d'information et de signalétique actuel ne permet plus d'accueillir le public dans les conditions optimales.

Après plusieurs Comité de pilotage, le devis de la société SIGNAUX GIROD a été retenu pour un montant de 33 482,69€.

Une participation des fonds européens LEADER a été sollicitée à hauteur de 60 à 65%.

Dans le cadre de ses compétences facultatives et de sa politique touristique, la Communauté de Communes Côtes de Meuse-Woëvre propose de s'engager à participer au remplacement des

panneaux d'information des sites historiques du Saillant de Saint-Mihiel à hauteur maximale de 20% du résiduel soit 6 696,54€ maximum.

Votée à l'unanimité

Pour conclure, le Président explique à l'assemblée le souhait d'engager un travail avec les professionnels de la maison médicale. Pour ce faire, un groupe de travail doit être constitué. Répondent favorablement à la demande :

Jean-Paul Grunblatt, Jean-Claude Zingerlé, Lionel Jacquemin, Catherine Ketterer, Anne-Sophie Larminy, Pierre Brasseur, Joël Klein.

Le Président,



Le secrétaire de séance
Vincent Lacorde



